



Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francs

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 600 000 \$ AUX FINS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE VISANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit, le Règlement numéro 260-2018 décrétant un emprunt et une dépense de 600 000 \$ aux fins des honoraires professionnels en ingénierie visant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable.

QUE ce règlement a reçu l'approbation pour un emprunt n'excédant pas 572 575 \$ du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 janvier 2019.

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur ce 23 janvier 2019, jour de sa publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dix-huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière